



Préparation aux concours externes

SOCIAUX & EN3S

FONCTIONS PUBLIQUES D'ÉTAT, TERRITORIALE ET HOSPITALIÈRE

UCA
ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

UCA
ÉCOLE D'ÉCONOMIE
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

UCA
IAE
CLERMONT AUVERGNE
School of Management

ENFIP
ÉCOLE NATIONALE
DES FINANCES PUBLIQUES


MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCOLE DE DROIT

41 boulevard François Mitterrand
TSA 80403

63001 CLERMONT FERRAND CEDEX 1
scola.irpag.droit@uca.fr

CONCOURS PRÉPARÉS

Cette classe préparatoire vise particulièrement trois champs : la Fonction Publique Hospitalière, la Fonction Publique Territoriale et l'Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale, et notamment les concours de Directeur d'établissement Sanitaire, Social et Médico-Social, Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale, Attaché d'Administration Hospitalière, Attaché Territorial spécialité Gestion du secteur sanitaire et social, Dirigeant de la protection sociale (concours EN3S).

- Concours externes de catégorie A
- 553 heures d'enseignements
- Accompagnement personnalisé et entraînements oraux
- Début de la formation : septembre 2026 (enseignements jusqu'aux épreuves des concours)

RESPONSABILITÉ PÉDAGOGIQUE

Claire MARLIAC, Maître de Conférences, Ecole de Droit - UCA

Claire.MARLIAC@uca.fr

LIEUX DE FORMATION

École de Droit - Université Clermont Auvergne

41 boulevard François Mitterrand - TSA 80403

63000 CLERMONT-FERRAND

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Classe Talents s'engage pour l'égalité des chances et la diversité. Elle a vocation à offrir, sous conditions de ressources, à des élèves sélectionnés sur critères sociaux et de mérite, une préparation ciblée et un accompagnement renforcé.

Plusieurs atouts :

- Un parcours porté par des intervenants professionnels et universitaires ;
- Une formation diplômante (DU Métiers Sociaux) ;
- Une équipe et des méthodes pédagogiques dédiées : méthodologie, entraînements et concours blancs, tutorat, ressources documentaires ;
- Une possibilité de stage immersif et une présentation des métiers ;
- Une aide financière de 5 000 euros (sous conditions de ressources, d'assiduité à l'ensemble de la préparation et de présentation effective au concours préparé).



CONDITIONS DE SÉLECTION

- Être titulaire d'un Bac (ou diplôme équivalent) ;
- Conditions de ressources (revenus du foyer inférieurs à 33 100 euros) ;
- Conditions pour accéder à la fonction publique (nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne ...) ;
- Admission sur examen du dossier (niveau académique, curriculum vitae et lettre de motivation) et entretien oral.

Les élèves admis dans la Classe Talents des Finances publiques signent une convention avec l'établissement formalisant leur engagement à suivre la formation et passer le concours.

MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

Méthodologie, culture générale, droit public, techniques de l'oral, anglais, droit privé, questions sanitaires et de protection sociale, GRH ...

La maquette est à retrouver sur le site de l'Ecole de Droit, via le QR Code ci-contre.





CANDIDATER

- Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'École de Droit ou grâce au QR Code dédié (ci-contre)
- Candidatures ouvertes jusqu'au 17 juillet 2026
- Entretiens de sélection : en distanciel, semaine du 20 au 24 juillet 2026
- Capacité d'accueil : 25 places



CONTACTS

Direction de l'IRPAG

Claire MARLIAC

Claire.MARLIAC@uca.fr



ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

Scolarité de l'IRPAG

41 boulevard François Mitterrand

TSA 80403

63000 CLERMONT-FERRAND

04 73 17 76 40

scola.irpag.droit@uca.fr

